



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 15972

Texte de la question

M. André Schneider attire l'attention de M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité sur l'inquiétude des médecins et de l'ensemble du corps soignant face aux risques éthiques qui pourraient résulter d'une approche essentiellement utilitaro-économique de la santé et plus particulièrement de l'hospitalisation des personnes âgées. Ces dernières recourent à l'hospitalisation en raison de leurs pathologies, des répercussions fonctionnelles de celles-ci et des contraintes sociales individuelles. L'annonce de la tarification « à la pathologie » induit l'équation selon laquelle telle pathologie impliquera tel financement. Il est évident qu'à pathologie égale les personnes âgées connaissent un allongement des durées de séjour à l'hôpital. Or, s'il est relativement aisé de faire admettre un patient âgé à l'hôpital, il est plus difficile d'en réaliser la sortie et notamment d'organiser un relais pour les soins. Il lui demande quelles mesures il envisage de prendre pour garantir un équilibre entre productivité et sécurité, traitement efficace et qualité des soins à apporter à nos aînés.

Données clés

Auteur : [M. André Schneider](#)

Circonscription : Bas-Rhin (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15972

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : affaires sociales, travail et solidarité

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 avril 2003, page 2593